

Ecrit par le 22 juillet 2024

Olivier Campos prend la tête de l'activité Eau de Veolia Provence

Auparavant directeur du Territoire Bouches-du-Rhône Val de Durance, [Olivier Campos](#) succède à [Louis Perot](#) sur le département du Vaucluse. Il prend donc la direction de l'activité Eau du Territoire Provence qui regroupe les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et une partie du Gard.

Chez Veolia depuis plus de 20 ans, Olivier Campos a occupé des postes aussi bien dans le domaine de l'industrie qu'au service des collectivités en tant que directeur d'agence, directeur des opérations ou responsable d'exploitation.

« Dans le Territoire Provence, comme ailleurs, les activités de Veolia sont au cœur de la transformation écologique, explique celui qui réside en Vaucluse depuis 1999 et qui a la volonté de contribuer aux grands projets de transition écologique dans un territoire auquel il est très attaché au territoire. Nous mettons en œuvre des solutions pour préserver les ressources en eau et produire une énergie locale, renouvelable et décarbonée. C'est notamment le cas avec la construction de l'Unité de méthanisation sur la station de traitement des eaux usées des communes d'Avignon, Le Pontet, Villeneuve-lès-Avignon et les Angles, qui permettra de produire dès 2022, 6 000 MWh de biométhane par an, soit l'équivalent de 2000 habitants chauffés. »

Dans le territoire Provence, Veolia regroupe 125 collaborateurs et dessert plus de 66 500 habitants.

Michel Réguillon est le nouveau président de Canaliseurs du Sud-Est

Ecrit par le 22 juillet 2024



C'est dans les locaux de la Fédération Départementale du BTP du Vaucluse à Avignon que [Michel Réguillon](#) a été élu président de [Canalisateurs du Sud-Est](#), succédant à Pierre Rampa à l'issue d'un mandat de 3 ans.

Michel Réguillon prend la tête d'une organisation professionnelle composée de 118 entreprises dont 90 % ont moins de 250 salariés des territoires PACA-Corse et Rhône-Alpes. Depuis 35 ans dans les travaux publics avec un parcours professionnel qui l'a fait passer chez SPIE, PETAVIT et SERFIM, Michel Réguillon s'est lancé à 45 ans dans l'entrepreneuriat avec l'acquisition en 2011 de l'entreprise Guillaud TP. Il est aujourd'hui président du Groupe Réguillon basé à Vienne (38) et de PETAVIT qu'il vient d'acquérir en octobre 2020 avec des cadres dirigeants de l'entreprise.

Parmi les objectifs de la nouvelle équipe, celui prioritaire, de continuer à agir pour lutter contre le gaspillage de l'eau. L'occasion pour la profession qui fait de la préservation de la ressource en eau son quotidien, de valoriser des métiers nobles et exigeants qui permettent de prendre rapidement des responsabilités. Attractivité des métiers, promotion de l'apprentissage et de la formation professionnelle

Ecrit par le 22 juillet 2024

seront au cœur du mandat du nouveau président, également tourné vers la transition écologique et la révolution digitale. La nouvelle équipe veillera également à la mise en œuvre opérationnelle du plan de rebond de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse de 180 M€, majoré du plan de relance de l'Etat de 80 M€ sur 3 ans, qui permet aux entreprises de l'eau, d'affronter l'après crise sanitaire, pour les années à venir.

Avec 12 administrateurs en PACA-Corse et 12 en Rhône-Alpes, la nouvelle équipe est représentée par un bureau composé de Michel Réguillon, président, Yves Bourdais, vice-président et délégué PACA-Corse, Stéphane Graupner, vice-président et délégué Rhône-Alpes, Pascal Gras, délégué-adjoint PACA-Corse et secrétaire adjoint, Nicolas Midali, délégué adjoint Rhône-Alpes et secrétaire, Paul Rampa, trésorier et Pascal Saulnier, trésorier adjoint.

Un séminaire stratégique est d'ores et déjà prévu le 19 mars prochain. Il se déroulera dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Conseil départemental de Vaucluse : nouvelle campagne de mesure de la qualité des eaux

Ecrit par le 22 juillet 2024



[Le Département de Vaucluse](#) poursuit sa mission de surveillance dont l'enjeu principal est de permettre l'amélioration de la qualité des eaux grâce aux actions réalisées par les syndicats de rivières et les gestionnaires de cours d'eau.

Depuis 2002, le Conseil départemental mesure la qualité des eaux du département en investissant dans la création de stations de surveillance. Au nombre de 35 aujourd'hui alors qu'elles étaient 14 au départ, maillées en un véritable réseau de 18 cours d'eau et 11 bassins versants, les stations de surveillance sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles fournissent des indicateurs chiffrés sur la qualité physico-chimique, sur la présence de micropolluants, sur les éléments biologiques (macro-invertébrés), et permettent la réalisation de cartographies très précises sur l'état écologique. Effectués chaque saison, les relevés alimentent un document de synthèse annuel dont la prochaine publication est prévue pour avril 2021.

Par ailleurs, les mesures réalisées sont également transmises aux organismes en charge de la gestion de l'eau, les syndicats de rivières et les groupements de communes, ainsi qu'à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Sur la base de ces données, ces gestionnaires agissent pour améliorer les situations critiques ou de crise, réparer l'intervention intensive humaine sur les milieux naturels, améliorer les

Ecrit par le 22 juillet 2024

continuités écologiques mises à mal, adapter les investissements en stations d'épuration, influencer les campagnes de sensibilisation auprès des publics, etc.

Parmi les actions menées par le Département, l'accompagnement du Syndicat mixte du Bassin Versant du Lez dans la définition du projet de protection de la ville de Bollène et de restauration de l'espace de mobilité du Lez (en amont de Bollène) en participant notamment à la réalisation des travaux à hauteur de 876 000 €, ou encore la participation à la restauration hydro-morphologique et paysagère de la Salette (Beaumes-de-Venise) à hauteur de 58 000 €.

Comité de bassin Rhône-Méditerranée, adoption du Schéma directeur d'aménagement

Le Comité de [bassin Rhône-Méditerranée](#) a adopté le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) mettant en œuvre les politiques publiques durant 6 ans pour obtenir un bon état des eaux. Il engage solidairement les collectivités locales, les mondes économique, agricole et associatif et l'Etat avec pour objectif d'atteindre 68 % de masses d'eau en bon état écologique d'ici à 2027. Le coût total du projet de programme de mesures 2022-2027 qui accompagne le dispositif est estimé à plus de 3 milliards d'euros, soit environ 500 M€ par an. Ce coût représente un peu moins de 9 % des dépenses courantes dans le domaine de l'eau, qui sont évaluées à 5,8 milliards d'euros par an. Objectif ? Recouvrer une gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique et économiser ou substituer environ 210 millions de m³ d'eau entre 2022 et 2027 ; lutter contre les pollutions diffuses agricoles et restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau en restaurant environ 485 km, soit 80 km par an.